

On ne saurait être plus clair.

L'hon. M. Pepin: Cela pourrait nuire aux affaires d'autres personnes.

M. Horner: J'entends parler le ministre de l'Industrie et du Commerce. Quel plaisir de le voir parmi nous ce soir. Il a été absent tout l'après-midi; je serai donc bien aise de l'entendre parler ce soir.

L'hon. M. Pepin: Je vais donner les raisons de mon absence dans un instant, et elles sont tout aussi bonnes que les vôtres.

M. Horner: Monsieur l'Orateur, ces interpellations méritent d'être notées. Je faisais partie du comité qui a fait une tournée d'inspection à Saint-Jean (Terre-Neuve), dans les fondrières de Terre-Neuve, dans l'île du Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse et qui a passé quatre jours au Québec, à étudier à fond les problèmes dont souffre l'agriculture. Je ne sais où se trouvait le ministre, mais moi, j'étais là.

L'hon. M. Olson: Je ne fais pas partie du comité.

M. Horner: Je m'excuse, je voulais dire le ministre de l'Industrie et du Commerce.

L'hon. M. Pepin: J'ai assisté cet après-midi à une réunion du conseil consultatif.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je n'y étais pas.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. J'aimerais rappeler que le Règlement interdit d'interrompre un député qui a la parole.

M. Horner: Je vous remercie, monsieur l'Orateur, car mon temps est très limité. Je citais les propos du président de la Commission canadienne du blé. Il ajoutait:

Je veux dire, par exemple, qu'il devrait y avoir un impôt sur la farine plutôt que d'essayer de réglementer quel blé arrive au moulin pour tel ou tel usage. Tout ce qui est d'utilisation domestique devrait faire l'objet d'un impôt, et le moulin devrait recevoir le blé au même prix, et ensuite le gouvernement se chargerait de recueillir l'impôt.

J'aimerais donc dire une fois pour toutes, monsieur l'Orateur, que l'instauration d'un régime de double prix pour le blé canadien ne pose aucun problème. Le marché international nourrissait certains doutes autrefois à l'égard d'un tel régime, mais plus maintenant. Selon le président de la Commission canadienne du blé, le régime pourrait être appliqué sans difficulté. Il incombe au ministre de l'Industrie et du Commerce et au ministre de l'Agriculture d'en convaincre leurs collègues du cabinet.

[M. Horner.]

Le député de Bruce (M. Whicher) a défini certaines difficultés qu'il entrevoit pour les agriculteurs de l'Ouest. Je lui souhaite, ainsi qu'aux deux ministres, tout le succès possible afin de persuader le cabinet d'adopter le régime des deux prix. Je voulais citer une déclaration qui figure dans le rapport du comité de l'agriculture selon lequel ce régime n'entraînerait pas une augmentation considérable du prix du pain, mais je ne puis mettre le doigt sur la bonne page. Le président de la Commission canadienne du blé a déclaré que le prix du blé augmenterait sans doute de \$1.20 le boisseau, ce qui signifierait une majoration du prix du pain de 2c. Cela suffira sans doute à dissiper les craintes du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford). Le témoignage du président de la Commission canadienne du blé figure au fascicule n° 41 du rapport des délibérations du comité.

Examinons maintenant ce que le gouvernement peut faire pour l'agriculture. Le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'aucun programme ne sera mis en œuvre tant que nous ne serons pas certains qu'il s'harmonise avec un programme à long terme. Ensuite, il s'est vanté que tout allait bien, de façon générale, dans le domaine de l'élevage, bovins et porcs y compris. Le ministre nous a dit que dans l'Ouest la moitié du revenu net en espèces provient de la vente du bétail et de porcs. Le ministre a-t-il inauguré de nouveaux programmes pour les cultivateurs de l'Ouest avant les semis de printemps? A-t-il pris des mesures pour qu'on inaugure des programmes grâce auxquels les terres pourraient être mises en jachère ou transformées en pâturages pour nourrir le bétail? Non. Le gouvernement a attendu jusqu'après l'ensemencement avant d'agir, et il était alors trop tard. Évidemment. Une commission de travail brillante a recommandé qu'on réduise de 10 millions d'acres les emblavures. Cela représente une réduction de 30 p. 100. Qu'est-il arrivé, monsieur l'Orateur? Les cultivateurs sont venus me trouver pour me dire, «Cette commission de travail d'Ottawa dit que nous devrions réduire nos emblavures de 10 millions d'acres. Que devons-nous donc semer?» Les cultivateurs demandaient de l'aide, des conseils, et ils n'en ont pas obtenu du gouvernement. Le ministre de l'Agriculture les a déçus, en cela, comme en n'adoptant pas de programmes d'aide. Nous avons un gouvernement attentiste. Il se dit: «Attendons encore un mois. Ce sera alors trop tard, et nous n'aurons plus à aider les cultivateurs.» En plus des autres problèmes, nous avons maintenant celui d'un gouvernement attentiste qui n'aide pas les cultivateurs.